

QBE Europe SA/NV

Cœur Défense – Tour A 110, Esplanade du Général de Gaulle 92931 Paris La Défense Cedex

Tél.: 01 80 04 33 00

www.QBEfrance.com

ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés **QBE Europe SA/NV** – Cœur Défense – Tour A – 110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE cedex dont le siège social est situé 37 boulevard du Régent - 1000 Bruxelles - BELGIQUE, attestons que :

ENTRE LOIRE ET COTEAUX

SIREN N° 504107624 5 rue des Boires Parc d'Activités Benais Restigne 37140 BENAIS

a souscrit auprès de notre compagnie :

- un contrat d'assurance de Responsabilité Civile sous le n° 031 0000764
- à effet du 01/01/2011
- période de validité de la présente attestation : du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les garanties du contrat faisant l'objet de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles ou missions suivantes :
 - 1) Bureau d'études géologiques, expertise, conseil, diagnostics et prévention des sinistres dans le domaine géologique et hydrologique spécialisé dans la stabilité rocheuse, cavités et falaises.
 - 2) Maîtrise d'œuvre pour des travaux de mise en sécurité de cavités souterraines, de fronts rocheux ou d'ouvrages d'infrastructures.

Les garanties de Responsabilité Civile s'appliquent aux réclamations formulées à l'encontre de l'Assuré pendant la période de validité de la garantie, selon les dispositions de l'article L 124-5 du Code des Assurances.





TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIES

Les Frais de défense sont inclus dans les montants de garantie

INTITULE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES
RESPONSABILITE CIVILE GENERALE : l'engagement de l'Assureur ne peut dépasser, tous dommages confondus au titre de l'ensemble des garanties de Responsabilité Civile Générale 6,000,000 € par Année d'assurance euros pour l'ensemble de l'Année d'assurance.	
RC EXPLOITATION / PENDANT TRAVAUX	
Tous dommages confondus	6,000,000 € par <i>Année d'assurance</i>
Dont :	
1. Dommages corporels	6,000,000 € par <i>Sinistre</i>
1.1 Dont recours en faute inexcusable	1,000,000 € par <i>Année d'assurance</i>
2. Dommages matériels et immatériels consécutifs	750,000 € par <i>Sinistre</i>
3. Dommages immatériels non consécutifs	150,000 € par Sinistre
4. Vol par préposés	15,000 € par <i>Sinistre</i>
5. Atteintes à l'environnement	400,000 € par <i>Année d'assurance</i>
RC PROFESSIONNELLE	
Tous dommages confondus	1,000,000 € par <i>Année d'assurance</i>
dont :	
- Pour missions de maîtrise d'œuvre (définies au III) 2) « Activités assurées »,	500 000 € par Année d'assurance
- Dommages Immatériels Non Consécutifs	500 000 € par Année d'assurance

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur, et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à La Défense, le 5 décembre 2022.

QBE Europe SA/NV
Cosur Défense TA 38
110 esplanade du/Gleners/de Gaulle
92931 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél-01-80 04 33/00